



Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie

SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 La Motte-Servolex

Objet :

ACTEE + Fonds Chêne

Saison 1 :

participations financières

Extrait

du registre des délibérations du bureau syndical

Délibération n° BS 1-2-2024

Séance du 8 février 2024

Membres :

En exercice : 13

Présents : 8

Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 8

L'an deux mille vingt deux

Le 8 février à 17 heures,

Date de la convocation :

1^{er} février 2024

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Secrétaire de séance élu :

Chantal MARTIN

Étaient présents : Yves BERTHIER, Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal MARTIN, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Béatrice SANTAIS et Alain ZOCCOLO.

Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en février 2024.

Étaient excusés : Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Roger BLANC-COQUAND, Serge TICHKIEWITCH et Jean-Marc VIAL.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Depuis 2019, l'Etat a lancé un programme pour inciter et assister financièrement les collectivités territoriales dans leur démarche de rénovation énergétique de leur patrimoine, en créant le programme d'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE) financé par des CEE et porté par la FNCCR.

Un sous-programme nommé CHENE a été lancé en juin 2023, dans le cadre du programme ACTEE+, et faisant suite aux succès des précédents programmes ACTEE 1 et ACTEE 2. Ce programme ACTEE + d'un montant de 220 millions d'euros vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales à travers deux grands axes :

- une aide financière permettant de réduire les coûts organisationnels et opérationnels en amont des travaux de rénovation énergétique : le Fonds CHÈNE notamment, et autres sous-programmes dédiés,
- la mise à disposition d'un centre de ressources regroupant fiches techniques, guides, cahiers des charges-type, MOOC, parcours de formations ...

L'objectif du Fonds CHÈNE est de lever l'ensemble des freins que les collectivités peuvent rencontrer en amont du passage en phase travaux de rénovation énergétique de leur patrimoine. Pour cela, deux leviers sont mis en œuvre par le programme ACTEE :

1. Des ressources financières, humaines, techniques et juridiques, apportées aux collectivités territoriales,
2. L'impulsion de synergies territoriales, permettant d'accélérer la dynamique, en développant et renforçant l'animation locale entre acteurs publics de la rénovation énergétique tertiaire.

Le SDES a proposé aux territoires de Savoie de porter une candidature départementale afin de faire bénéficier les collectivités des financements proposés sur les catégories RH, Outils, Etudes, MOE et AMO/prestations intellectuelles.

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le
ID : 073-257302232-20240208-DELIB_BS010224R-DE

Le comité syndical du 17 octobre 2023 a approuvé le principe que le SDES dépose sa candidature aux différentes saisons du fonds Chêne avec l'objectif de financer les projets des communes et autres structures concernées de Savoie : EPCI avec et sans fiscalité propre (CA, CC, syndicats), ASDER, CCAS, CIAS, EHPAD rattaché à une collectivité.

Contrairement aux autres sous-programmes ACTEE, la candidature ne vient pas figer une enveloppe globale, les nouveaux besoins et projets des collectivités sont inscrits au fur et à mesure des différentes « saisons » qui vont s'échelonner jusqu'en 2026, au rythme de trois ou quatre par an.

A la suite du jury qui s'est tenu le 27 septembre 2023, le dossier de candidature du SDES a reçu un avis favorable à la saison 1 de CHÊNE pour une aide de 677 478,91 € pour les actions suivantes :

- Lot 1 : 4 postes d'économies de flux,
- Lot 2 : 8 catégories d'outils,
- Lot 3 : 20 études énergétiques,
- Lot 4 : 11 opérations de MOE,
- Lot 5 : 1 AMO technique et 1 opération de sensibilisation (publications d'articles).

A noter que le fonds Chêne peut financer des audits énergétiques ; aussi pour cette typologie d'études réalisées sous MOA du SDES pour le compte des communes et pour lesquelles un financement SDES a déjà été validé par le bureau syndical dans le cadre du dispositif de répartition de la TICFE, le fonds Chêne se substituera au financement du SDES.

Le bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ *D'approuver les dossiers listés dans le tableau annexé au présent rapport et reprenant les projets lauréats de la saison 1 du fonds Chêne ;*
- ▶ *D'autoriser les engagements budgétaires, sur la base des montants mentionnés dans le tableau annexé au présent rapport.*
- ▶ *De donner délégation à Monsieur le Président pour notifier l'aide octroyée aux collectivités concernées dans le cadre du fonds Chêne.*

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Chantal MARTIN



Le Président du SDES

Michel DYEN



Annexe n° BS 1-2-2024

Programme ACTEE Chêne : Saison 1

Dossiers à valider		Informations générales			Synthèse financière	
Lot	Nom bénéficiaire	Intitulé de l'aide financière	Compléments infos	Bonus commune rurale (CR) et/ou bâti scolaire (BS)	Taux	Aide attribuée €HT
1 - RH	SDES	Création ou reconduction CDD	CD 36 mois	non	40%	62 400 €
1 - RH	SDES	Création CDI ou titulaire	JF 43 mois	non	65%	121 117 €
1 - RH	SDES	Création ou reconduction CDD	NT 36 mois	non	40%	62 400 €
1 - RH	SDES	Création ou reconduction CDD	RP 32 mois	non	40%	55 467 €
2 - Outils	ASDER	Équipement de mesure et de télérelève	Boitier Saveris 2 T1	sans objet	50%	322 €
2 - Outils	ASDER	Équipement de mesure et de télérelève	Boitier Saveris 2 T2	sans objet	50%	185 €
2 - Outils	ASDER	Équipement de mesure et de télérelève	Sonde de contact	sans objet	50%	183 €
2 - Outils	ASDER	Équipement de mesure et de télérelève	Sonde segment	sans objet	50%	19 €
2 - Outils	ASDER	Équipement de mesure et de télérelève	Pate thermique	sans objet	50%	0 €
2 - Outils	ASDER	Équipement de mesure et de télérelève	Mesure de dureté de l'eau	sans objet	50%	0 €
2 - Outils	ASDER	Équipement de mesure et de télérelève	Anémomètre à fil chaud	sans objet	50%	69 €
2 - Outils	SDES	Équipement mobile de diagnostic thermique	Vitromètre	sans objet	50%	150 €
3 - Etudes	Pugny-Chatenod	Audit énergétique	Mairie	CR	65%	1 365 €
3 - Etudes	Pugny-Chatenod	Audit énergétique	Auberge	CR	65%	1 365 €
3 - Etudes	La Chapelle du Mont du Chat	Audit énergétique	Salle des fêtes	CR	65%	1 755 €
3 - Etudes	La Chapelle du Mont du Chat	Audit énergétique	Mairie	CR	65%	1 755 €
3 - Etudes	Planaise	Audit énergétique	Groupe scolaire situé sur la commune de Planaise (SIVU)	CR +BS	80%	2 880 €
3 - Etudes	Le Pont de Beauvoisin	Audit énergétique	Salle des fêtes/Bibliothèque	CR	65%	1 625 €
3 - Etudes	Le Pont de Beauvoisin	Audit énergétique	Local Commercial	CR	65%	1 040 €
3 - Etudes	Le Pont de Beauvoisin	Audit énergétique	Maison de l'amitié	CR	65%	1 625 €
3 - Etudes	Villarodin-Bourget	Audit énergétique	Bâtiment Grand Air	CR	65%	2 340 €
3 - Etudes	CC Val Guiers	Audit énergétique	Siège	Non	50%	928 €
3 - Etudes	Challes les Eaux	Audit énergétique	Crèche	CR +BS	80%	2 587 €
3 - Etudes	Challes les Eaux	Audit énergétique	Ecole élémentaire	CR +BS	80%	4 326 €
3 - Etudes	Challes les Eaux	Audit énergétique	Cantine élémentaire	CR +BS	80%	2 587 €
3 - Etudes	Challes les Eaux	Audit énergétique	Ecole maternelle et cantine	CR +BS	80%	3 641 €
3 - Etudes	Le Noyer	Audit énergétique	Ensemble Mairie	CR	65%	2 085 €
3 - Etudes	Le Noyer	Audit énergétique	Presbytère	CR	65%	2 085 €
3 - Etudes	La Motte Servolex	Audit énergétique	Salle Les Pervenches	Non	50%	2 276 €
3 - Etudes	La Motte Servolex	Audit énergétique	Ecole Maternelle Pergaud	CR +BS	80%	3 076 €
3 - Etudes	La Motte Servolex	Audit énergétique	Groupe scolaire Picolet	CR +BS	80%	4 326 €
3 - Etudes	La Motte Servolex	Audit énergétique	Centre social Jacques Hochard	Non	50%	1 923 €
4 - MOE	CC Maurienne Arvan	MOE Rénovation Globale	Centre Nautique	Non	35 €/m ²	60 725 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le



ID : 073-257302232-20240208-DELIB_BS010224R-DE

4 - MOE	Coise	MOE Rénovation Globale	Mairie / Salle Polyvalente	CR			
4 - MOE	Chateaneuf	MOE Rénovation Globale	Mairie	CR	40 €/m ²	8 000 €	
4 - MOE	CC Cœur de Savoie	MOE Rénovation CVC	Crèche Pomme de Reinette	BS	80%	6 243 €	
4 - MOE	CC Cœur de Savoie	MOE Rénovation CVC	Le Village des enfants	BS	80%	5 363 €	
4 - MOE	CC Cœur de Savoie	MOE Isolation	Atelier des quais	Non	80%	911 €	
4 - MOE	CC Cœur de Savoie	MOE Isolation	Pyramide	Non	80%	40 309 €	
4 - MOE	CC Cœur de Savoie	MOE Isolation	Halle de gymnastique	Non	80%	35 864 €	
4 - MOE	CC Cœur de Savoie	MOE Isolation	Atelier du Héron	Non	80%	1 709 €	
4 - MOE	CC Cœur de Savoie	MOE Isolation	Siège administratif	Non	35 €/m ²	65 800 €	
4 - MOE	Bourg Saint Maurice	MOE Rénovation Globale	Ecole du centre	BS	40 €/m ²	52 560 €	
5 - AMO	SDES	Formation & Sensibilisation	Publication d'articles journaux locaux spécialisés	Non	50%	4 520 €	
5 - AMO	SDES	AMO Technique	AMO Sous compteurs LORAWAN	Non	50%	7 575 €	
Total année 2024 - A valider le 8 février 2024						45 nouveaux dossiers	677 478.91 €

	Nouveaux dossiers déjà valides
	Complements dossiers déjà valides
	Dossiers annulés